

LE POINT JEUNES EN PRATIQUE

Inscriptions :

L'adhésion est **obligatoire**, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer à ses créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires. Un dossier d'admission est à retirer au Service jeunesse et doit être dûment rempli et signé, accompagné des copies des pièces demandées :

La fiche d'inscription complétée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la pièce d'identité de l'enfant, l'attestation CAF, l'attestation d'assurance responsabilité civile activités extrascolaires, attestation sécurité sociale, justificatifs des vaccins, brevet de natation, certificat médical d'aptitudes aux sports, 1 photo d'identité autorisation de diffusion du droit d'images, règlement intérieur signé paiement de l'adhésion au Point Jeunes
 Cette adhésion est valable du 1^{er} jour de la rentrée scolaire au dernier jour des vacances d'été.

Pour toute inscription :

Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html

- à la mairie de Beautiran aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15 et jusqu'à 19h30 le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

Remplir la fiche d'inscription

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie :

AVANT LE 1 FEVRIER

Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

Le dossier d'inscription sera validé que s'il est complet.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphonique....)

Périodes d'accueil :

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site internet de la Mairie de Beautiran, 10 jours avant le démarrage des vacances scolaires.

Comment joindre le Point Jeunes

Par téléphone : **06 35 17 03 59 (Christophe Léon)**

Par courriel : pj@mairie-beautiran.fr

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués.

Lundi	14 h / 17 h	
Mardi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Jeudi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	10 h / 12 h	

Le Point Jeunes. C'est quoi ?

Un lieu exclusif pour les jeunes, âgés de 12 à 17 ans, encadré par un animateur

-> où tu peux te détendre, partager des bons moments, retrouver tes amis et discuter

-> où tu peux pratiquer de nombreuses activités : sport, jeux vidéos, jeu de fléchettes, musique, arts plastiques...

Avec le Point Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire des sorties, des camps ou encore de donner vie à tes projets...

VACANCES DE FÉVRIER 2023

Date	Horaires	Activité	Inscription
Mardi 7 février	10h à 17h	Caisse à savon Cinéma	<input type="checkbox"/>
Mercredi 8 février	14h à 17h	Jeux de société	<input type="checkbox"/>
Jeudi 9 février	10h à 17h	Caisse à savon Jump Arena	<input type="checkbox"/>
Vendredi 10 février	14h à 17h	Après midi « UNLOCK »	<input type="checkbox"/>
Lundi 13 février	14h à 17h	Terra Aventura Qui a volé la plume de Montesquieu	<input type="checkbox"/>
Mardi 14 février	10 h à 17h	Distributeur de Boisson Skate board à Darwin	<input type="checkbox"/>
Mercredi 15 février	11h30 à 17h30	Tournoi multisport	<input type="checkbox"/>
Jeudi 16 février	10h à 17h	Distributeur de Boisson Bowling	<input type="checkbox"/>
Vendredi 17 février	14h à 17h	Crêpes party Projet été 2023	<input type="checkbox"/>

Nom Prénom :

Cotisation : 12 euros

Total réservé :

Montant à payer :

Tarifs		nombre	Total
	5 euros		
	9 euros		
	13 euros		
	16 euros		



Pour les journées ou après-midi au PRJ : 12 places maximum
 Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum
 Pour les sorties prévoir son pique-nique